

Journée territoriale

de la santé et de la sécurité

au travail



## Inscription à la conférence sur :

www.cdg82.fr/prevention2017



### Accès à la conférence :

**Centre culturel Route de Lavaur** 82170 BRESSOLS



**CDG82** 

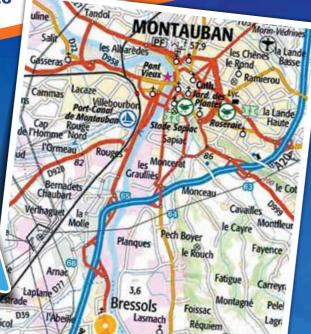
23 Boulevard Vincent Auriol

**82000 MONTAUBAN** 

Téléphone : 05 63 21 62 00

Courriel: service.prevention@cdg82.fr











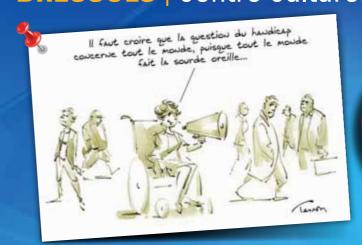






Journée territoriale de la santé et de la sécurité au travail

# **JEUDI 19 OCTOBRE 2017 BRESSOLS** centre culturel



66 Les gens ont quelque chose

en commun : ils sont tous différents "?

- Robert Zend -

**Prévenir et** gérer les nuisances physiques au travail :

d'une situation à risque... à une situation invalidante

# **RISQUES HANDICAP**

bruit, luminosité, vibrations. moteur, visuel, auditif

D'une logique de **PRÉVENTION** à une logique de **RÉPARATION** 

**MAINTIEN** dans l'emploi















LE MOT du orésident

De par la multitude de leurs missions, il est fréquent que les agents territoriaux soient soumis à des nuisances physiques (chaleur, bruit, vibrations, rayonnements optiques, ...), qui peuvent parfois avoir de réelles répercussions sur leur santé (fatigue, stress, irritabilité, surdité, diminution de l'acuité visuelle, ...). Il est par conséquent essentiel d'identifier ces facteurs de risques et de les prendre en compte dans l'organisation du travail pour garantir la santé du personnel et la qualité des missions du service public.

En tant qu'employeur, vous vous demandez quelle

réglementation appliquer et quels dispositifs mettre en place pour réduire les nuisances et les risques liés à vos machines ou vos équipements ? Comment aménager au mieux et concevoir vos locaux de travail ? Comment veiller à la protection de vos agents dans votre collectivité ? Comment maintenir en poste un agent impacté par ces nuisances ?

Ou encore comment maintenir en poste un agent atteint d'un handicap visuel, auditif ou moteur ?

Toutes les statistiques font apparaître une augmentation constante du taux d'absentéisme depuis 2010, notamment du nombre de jours d'arrêts maladie liés à des raisons professionnelles (pénibilité, maladies professionnelles ou accidents du travail). La prévention des risques professionnels doit donc être au cœur des préoccupations de chacun et se révèle être un enjeu primordial dans le cadre de la gestion des ressources humaines et du retour ou du maintien dans l'emploi des agents concernés.

C'est dans cette perspective que j'ai le plaisir de vous inviter, en votre qualité d'élu, de personnel encadrant, d'assistant de prévention ou de membre du CHSCT, à la 6ème édition de notre Journée Territoriale de la Santé et de la Sécurité au Travail, consacrée cette année à la prévention des nuisances physiques au travail ainsi qu'à la gestion des handicaps induits par ces nuisances.

Francis LABRUYERE

Président du CDG82 Maire de Villemade



# Journée territoriale de la santé et de la sécurité au travail





Accueil des participants



Ouverture de la journée

Francis LABRUYERE, Président du CDG82 Pierre LORENZO, Directeur du CDG82



Nuisances sonores : démarche de prévention et maintien dans l'emploi SOFAXIS – Com/une différence



Risques liés aux ambiances lumineuses : démarche de prévention et maintien dans l'emploi

SOFAXIS - Com/une différence



Risques liés aux vibrations: démarche de prévention et maintien dans l'emploi SOFAXIS - Com/une différence



Ateliers pédagogiques de sensibilisation au handicap :

- Café LSF
- Han/situation
- Han/adaptant
- Han/perception

Com/une différence



Clôture du colloque



Verre de l'amitié ANPAA – CDG82

6<sup>ème</sup> ÉDITION